



- Présentation du Plan de transition environnementale (pour information) :

La Ddfip 77 a présenté les mesures mises en place dans le cadre de son plan d'action pluriannuel 2023/2025 :

- Plan de Mobilité Employeur (PDME) sur 5 sites désignés : Melun Thiers et Melun Cité, Meaux, Fontainebleau, Lagny CFP (diagnostic et plan d'action en cours d'élaboration).
- le « verdissement » de son parc automobile : la Ddfip dispose déjà d'un véhicule électrique depuis 2023. En 2024, 5 véhicules électriques ont été alloués par la DG (4 « Zoé » : 2 pour le service BLI, courrier et autres services, 2 pour les agents nomades (une à Melun et l'autre à Meaux) et 1 véhicule électrique de direction (DS4).

Une charte d'utilisation de ces véhicules est en cours de rédaction pour les services nomades.

- Marchés publics pour le recyclage et la valorisation des déchets.

D'autres mesures sont préconisées par ce plan d'action : encourager au covoiturage, optimiser à la régulation de la température dans les bureaux, accélérer le changement des chaudières à gaz, favoriser la dématérialisation etc. La Direction n'écarte pas le fait que les économies dégagées sur les frais d'affranchissements, lui permettront de les utiliser pour d'autres travaux.

Des E-formations à l'écoresponsabilité seront proposées, un référent « ambassadeur ECOFIP » est nommé (Amélie Hernandez du service BLI).

Pour la CGT, ce plan est ambitieux compte-tenu du plan d'austérité qui a été annoncé par le gouvernement. En tout état de cause, il ne doit pas être un frein à l'amélioration des conditions de travail des agents, et ne doit pas aboutir à des pressions de la part de la hiérarchie et à la mise en place d'un autre flex-office sous couvert d'économie d'énergie.

- Rapport d'inspection de l'ISST santé et sécurité au travail (pour information) :

M Maarek, ISST, a présenté les rapports des visites effectuées sur le site de Bray-sur-Seine, de Provins et de Melun Cité administrative.

La Ddfip 77 a donné suite aux observations ou constatations notées par l'ISST dans son rapport. Pour le site Melun cité, il manque des réponses de l'administration (gestionnaire de site : Préfecture).

- Point exercice évacuation incendie (pour information) :

Les exercices d'évacuation ont été effectués sur les sites de plus de 50 agents : Chelles, Coulommiers, Lagny (Delambre et St Denis), Meaux, Melun (cité, Thiers et Chamblain), Montereau, Noisiel, Provins et Roissy. Celui de Fontainebleau n'a pas pu être effectué suite à une panne de l'écran de contrôle de la centrale incendie. Le remplacement de l'écran est en attente. Le constat de ces EEI est plutôt satisfaisant.

Pour les sites de moins de 50 agents, les EEI sont prévus en septembre pour le site de Nemours, la trésorerie Amendes et octobre pour les services sociaux-délégations .

- Point dépenses : suivi du budget (pour avis) :

Pour 2024, le budget local de la Ddip 77 est de 113 693€. 30197,67€ de dépenses ont déjà été votés et commandés.

- **Les nouvelles dépenses validées lors de cette instance :**

- Abonnements Médecine du travail ;
- Peinture bureau Meaux BCR ;
- Acoustique Montereau SIE ;
- Changement de sol Meaux SPFE ;
- Acoustique cantine Fontainebleau ;
- Matériel pour aménagement de poste (sièges, souris, agrafeuses électriques...) ;
- Automatisation de portes Meaux (achat de portes sans l'automatisation).

- **Les dépenses non validées :**

- Lampe de bureau individuelle au prix de 38,99€ : la dépense sera prise en charge par la Direction (2 lampes pour effectuer un test) ;
- porte avec un oculus pour le site de Nemours : cette dépense sera prise en compte par la Direction. Les travaux seront réalisés par le service BLI ;
- Rack 6 vélos – Chelles et Rack + abris 6 vélos – Fontainebleau ;
- Création d'une douche : à Melun et à Coulommiers ;
- la réfection de la salle de détente de Melun Cité SIP.

*La CGT fip 77 a voté contre les dépenses concernant les racks, abris vélos et douches, car ces dépenses ont été préalablement proposées dans le cadre de la transition environnementale : **dans la mesure, où la Direction se lance dans un plan pluriannuel de transition environnementale, ces dépenses doivent être prises en compte dans ce contexte.***

*Concernant la réfection de la salle de détente de Melun cité (SIP) : lors des négociations sur le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail des agents, **la Direction s'était engagée à prendre en charge les travaux de rafraîchissement des locaux destinés aux salles de détente (comme elle l'a fait pour la salle de détente de Meaux, par ailleurs).** Cette dépense relève donc de sa compétence.*

Le solde du budget est de **24 447€** sous réserve d'un devis pour les portes automatisées à Meaux et l'achat de lampes de bureau (selon le résultat du test).

Le solde de l'enveloppe régionale destinée aux formations est de 692,52€.

Formations votées : risques routiers -missions CDL, risques incendie Meaux.

La formation « mobilité douce » organisée en septembre à Fontainebleau a été annulée faute de participants.

- **Point sur les fiches de signalement (pour information) :**

14 signalements ont été effectués depuis le début de l'année, dont 6 évoqués lors de cette FS.

- **Point registre SST santé sécurité au travail (pour information) :**

Sur les 10 annotations dans le registre SST, 4 concernent la cité administrative de Melun, dont 2 relèvent de la Préfecture de Seine-et-Marne. Les observations ont donc été relayées aux services de la Préfecture qui sont intervenus sans délai.

Les observations saisies par les agents sur le registre SST ont été traitées et une solution a été apportée ou est en cours de réalisation (douche à Thiers, nettoyage des vitres à Lagny Delambre).

- **Présentation du guide sur l'accompagnement d'évènements graves (pour information) :**

La Ddfip 77 a présenté le guide sur l'accompagnement d'évènements graves sur le lieu de travail ou en mission. Ce guide a été mis en place pour prendre des mesures d'anticipation en cas d'évènements graves : identification d'une cellule de crise, prise d'actions immédiates (alerter, secourir), sécurisation et protection des victimes, information des représentants du personnel, diligenter une enquête, mise en place d'une cellule d'écoute, soutien psychologique individuel ou collectif, suivi des agents, retour d'expérience pour l'amélioration de ces mesures.

- Questions diverses :

Fontainebleau :

- Pour l'instant, les discussions pour accueillir les services de l'Education Nationale à Fontainebleau sont toujours en cours (projet soumis courant octobre à la décision d'une instance régionale, la CRIP, conférence régionale de l'immobilier public).

- Rénovation des locaux auparavant occupés par le SIE, y compris les ouvrants. Les agents de la trésorerie hospitalière ont pu s'y installer.

- Montereau :

- Sécurisation de l'enceinte extérieure et travaux pour l'accompagnement des usagers lors des RDV : en cours de réalisation.

- Aménagement des accueils de Chelles, Fontainebleau, Lagny-sur-Marne :

Pour rappel la DDFIP 77 s'est engagée dans une démarche de rénovation et de modernisation des accueils (selon les orientations de la DGFIP et de la Mission Stratégie Relations Publiques (SRP)).

La Ddfip 77 reporte la rénovation de l'accueil de Fontainebleau et de Chelles en 2025.

Pour Lagny, des travaux de désamiantage sont préalablement prévus avant les travaux de rénovation. L'inspecteur sécurité santé au travail (ISST), M Maarek propose qu'une réunion soit fixée entre la direction et les agents afin de dissiper toute crainte liée à ces travaux de désamiantage.

- Questions CGT fip 77 :

- Installations des agents de l'ESI de Nemours sur le CFP de Nemours ?

La Ddfip 77 a indiqué n'avoir, pour l'heure, aucune nouvelle du projet d'installation des agents de l'ESI de Nemours (DISI Ile-de-France) dans les locaux du CFP de Nemours ; elle n'aura un retour qu'en 2025.

- Fréquences des visites médicales ?

Un rappel des modalités des visites médicales a été demandé au médecin du travail :

- visites quinquennales ;
- pour les postes à risques ;
- visites sur demande.

Le médecin du travail a précisé que la délégation a pris du retard concernant les visites médicales, s'il y a un besoin particulier, les agents peuvent en faire la demande.

- Utilisation du mobilier « aménagement de poste » ?

Il a été signalé qu'un bureau réglable en hauteur n'est plus utilisé suite au départ de l'agent bénéficiaire (site de Meaux).

Pour la Direction n'a pas d'endroit pour stocker le mobilier utilisé pour les aménagements de poste. Si l'agent part, le matériel reste sur place dans l'attente d'une autre demande d'aménagement de poste. Le service logistique se déplace alors pour venir chercher le matériel.